



Examen d'entrée – Fiche programme

Nom Prénom

Discipline Professeur souhaité

Téléphone E-mail

Merci d'indiquer ci-dessous vos choix d'œuvres, en respectant le descriptif d'épreuve spécifique à votre discipline que vous trouvez sur le site : www.hear.fr (rubrique Admissions > Musique).

Cette répétition avec l'accompagnateur ne pourra excéder 30 minutes (20 minutes pour les chefs d'ensembles vocaux et instrumentaux).

À propos de l'accompagnement et la répétition :

Les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg. Un horaire de répétition sera indiqué sur votre convocation à l'examen d'entrée.

Pour les disciplines instrumentales et vocales "classique à contemporain" et pour les chefs d'ensembles vocaux et instrumentaux, l'accompagnement se fera au piano uniquement, aucun accompagnement au clavecin ou à l'orgue ne sera possible. Pour les disciplines "musique ancienne", l'accompagnement se fera au clavecin.

Pour les percussionnistes

Œuvre 1

Instrument

Compositeur

Un accompagnement au piano est-il souhaité ? Oui Non

Mouvements (max. 2)

Édition

Œuvre 2

Instrument

Compositeur

Un accompagnement au piano est-il souhaité ? Oui Non

Mouvements (max. 2)

Édition

Œuvre 3

Instrument

Compositeur

Un accompagnement au piano est-il souhaité ? Oui Non

Mouvements (max. 2)

Édition

Œuvre 4

Instrument

Compositeur

Un accompagnement au piano est-il souhaité ? Oui Non

Mouvements (max. 2)

Édition

Prière de fournir les partitions (format pdf) de toutes les œuvres pour lesquelles un accompagnement est souhaité.